ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 1er JUILLET 2023 CHAMPIONNAT D'ECHECS DES ENTRE-PRISES ILE DE FRANCE

Ordre du jour

- 01. Accueil des cercles pointage des Clubs
- 02. Approbation du PV de l'année précédente
- 03. Bilan des compétitions 2022-2023
- 04. Élaboration du calendrier 2023-2024
- 05. Propositions de modification du règlement
- 06. Direction du championnat
- 07. Questions diverses
- 08. Remise des récompenses et petit pot de l'amitié

1. Accueil des cercles – pointage des Clubs (à 10 h 30)

Clubs présents: AJEGRE (Cyril Daghigh), ASCE-SE (Eric Brébant), ATSCAF (José Hammerlé), Banque de France (Jean Stranjakovitch), Barreau de Paris (Joël Gautier, co-directeur du championnat), Club 608 (Damien Schmitt), Echiquier du XIII (Thierry Bugler), Education-Nationale Saint Maur (Marc Witman), PUC (Pierre-Alexandre Jouhaud).

Thomas Lemoine, président de la ligue d'Ile-de-France des Echecs, assiste à la réunion et remettra les récompenses.

Également présents pour la remise des récompenses individuelles : Aimen Guédira et Ashvin Seechurn.

Clubs non représentés : SCPO , DASSAULT SYSTEMES, AIR FRANCE (excusé)

9 clubs sur 12 sont représentés.

2. Approbation du PV de l'année précédente et des résultats 2021-2022

Le PV de l'AG de 2022 est approuvé à l'unanimité.

3. Bilan des compétitions

Joël Gautier dresse un bilan de la compétition en rappelant le contexte de son intervention et le travail effectué. Le championnat des entreprises a connu une co-direction avec Pascal ayant vocation à permettre une continuité du championnat. Une communication plus active a été entamée vers les entreprises à travers la création d'une adresse mail dédiée et d'une Page Facebook.

Pascal a accompli un grand travail qu'il faut saluer.

Le nombre de division est passé de 2 à 3.

Deux nouvelles équipes sont arrivées : Dassault Système et Education Nationale Saint Maur.

Le championnat s'est bien déroulé en général avec des litiges mineurs réglés et une seule sanction prise contradictoirement.

En revanche, l'application Chess Rankers n'a pu aboutir et n'a pas permis de simplifier les formalités du directeur dans le système actuel.

Il conviendra de simplifier les formalités à l'avenir à travers notamment les modifications du règlement intérieur

4. Élaboration du calendrier 2023-2024

Les dates suivantes sont retenues (consensus sans vote):

Samedi 7 octobre 2023 - Ronde 1 Samedi 18 novembre 2023 - Ronde 2 Samedi 9 décembre 2023 - Ronde 3 Samedi 20 janvier 2024 - Ronde 4 Samedi 10 février 2024 - Ronde 5 Samedi 9 mars 2024 - Ronde 6 Samedi 6 avril 2024 - Ronde 7

Samedi 27 avril 2024 - Ronde 8 (Division 1 uniquement)

Samedi 25 mai 2024 - Ronde 9 (Division 1 uniquement)

Date de réserve: Samedi 1 juin 2024

5. Propositions de modification du règlement

La modification principale est celle de l'abandon du système de Berlin et plusieurs modifications sont soumises à l'examen des clubs pour l'essentielles transmises par l'ATSCAF.

Un consensus s'opère par les divers intervenants sur la volonté de s'aligner sur le système de départage des compétitions fédérale à travers l'abandon du système de Berlin.

Les modifications sont adoptées à l'unanimité.

6. Direction du Championnat

Joël Gautier informe du cadre de son intervention et le fait que Pascal ne souhaite pas être le directeur pour la saison prochaine.

Dans ces conditions, il précise que pour accompagner la transition il se propose d'être directeur du championnat avec l'aide de Pascal le temps d'une année afin de ne pas cumuler de mandats. Il ne peut s'engager en l'état dans la durée mais il invite chaque participant à réfléchir sur la possibilité de reprendre le flambeau pour la saison suivante

dans un cadre simplifié faute de quoi une des possibilités est de proposer à la Ligue de désigner un directeur de groupe.

Jean Stranjakovitch salue le travail effectué comme Cyril Dahgigh.

Thomas Lemoine précise le cadre des directeurs de groupe.

7. Questions diverses

Le sujet de l'entente avec les clubs hors ile de France est abordé par Cyril Dahgigh qui précise en avoir besoin pour son club d'AJEGRE.

Joel Gautier dit que cette question sera tranchée rapidement.

8. Récompenses

Le président Lemoine remet les récompenses collectives et individuelles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h40.